

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU TARN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOMBERS

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	

SEANCE DU 25 AVRIL 2025

32 -ème conseil municipal

Date de la convocation : 27 mars 2025

Date d’Affichage : 27 mars 2025

L’An deux mille vingt-cinq et le vingt cinq avril à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Lombers., régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M ROQUES Claude, maire de Lombers

Présents : M Claude ROQUES, Mme Sylvie BASCOUL, M Bruno CASSAR, MME Christiane ENJALBERT, Mme Nadine LAUBERTON, M Cyril MANGENOT, M Christophe MOREL, M Jérôme ALBY M Bertrand PUIDEBOIS, M Vincent MAFFRE, Mme Jennifer LEURS , Mme Marie- Astrid VREL

Absents et excusés :

MME Marcelle LECHEVANTON donne procuration à M ROQUES Claude
M Grégory BOUET
Mme PALOUS Aurélie

Secrétaire : Mme ENJALBERT Christiane

Ordre du jour

- 1) Validation des entreprises suite au marché public lancé pour la construction du vestiaire et la réhabilitation de l’ancien vestiaire en présence de l’architecte.
- 2) Questions diverses

Monsieur le maire souhaite ajouter une demande intention d'aliéner reçu après la convocation.

DIA

Chemin de gayo

Le Conseil municipal examine le dossier d'achat d'un bien :

- le bien est situé 15 chemin de gayo 81120 Lombers cadastré B1839
- Après discussion, les membres présents décident de ne pas exercer le droit de préemption au profit de la commune.
(M ALBY Jérôme ne prend pas part au vote)

DEL2025- 17 Validation des entreprises suite au marché public lancé pour la construction du vestiaire et la réhabilitation de l'ancien vestiaire

Vu le code des marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales et l'article L 2122-216° qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle ;

Vu L'avis d'appel à concurrence publié le 21 février 2025 relatif à la construction du vestiaire et la réhabilitation de l'ancien vestiaire

Considérant le marché public de travaux relatif à la construction du vestiaire et la réhabilitation de l'ancien vestiaire.

Considérant le nombre d'offres reçues par lot

Considérant L'analyse des candidatures et l'examen des offres en date du 15 avril 2025 avec le cabinet d'architecture COUZINIE Tristan, a permis un classement des offres et l'attribution du marché ;

Considérant que tous les lots ont reçu une offre

Le conseil municipal à l'unanimité décide :

Il est proposé l'attribution du marché, suivant un classement établi d'après les critères d'attribution communs à tous les lots : le prix (50 %), la valeur technique (50 %),

Au vu de cette analyse des offres, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir les entreprises du tableau ci-dessous

L'opération de travaux a pour objet la construction de vestiaires et d'un espace de réception au stade municipal.					
ANALYSE DES OFFRES: BASE + PSE					
RECAPITULATION DES OFFRES ECONOMIQUEMENT LES PLUS AVANTAGEUSES (APRES NEGOCIATION)					
N° Lot	DESIGNATION DU LOT	ENTREPRISE PROPOSEE	MONTANT HT GLOBAL	PHASE 01: NOUVEAUX VESTIAIRES	PHASE 02: ESPACE DE RECEPTION
01	Lot 01 – VRD	MAILLET TP	32 743,50 €	32 743,50 €	- €
02	Lot 02 – GROS-ŒUVRE - FACADE	LLOP CONSTRUCTIONS	117 506,07 €	83 110,47 €	34 395,00 €
03	Lot 03 – CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	LLOP CONSTRUCTIONS	44 014,89 €	19 957,28 €	24 057,61 €
04	Lot 04 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU	GAYREL	35 000,00 €	17 903,00 €	17 097,00 €
05	Lot 05 – PLATRERIE ISOLATION FAUX-PLAFOND	GARCIA BATIMENT	43 712,30 €	25 595,26 €	18 117,04 €
06	Lot 06 – MENUISERIES INTERIEURES BOIS	MENUISERIE CABANEL	20 480,92 €	8 262,00 €	12 218,92 €
07	Lot 07 – CARRELAGE FAIENCE	AGC CARRELAGE	54 755,85 €	40 396,40 €	14 359,45 €
08	Lot 08 – PEINTURE	LACOMBE	7 500,00 €	1 285,08 €	6 214,92 €
09	Lot 09 – PLOMBERIE SANITAIRE CVC	SYSTHERMIC 81	71 689,62 €	39 876,46 €	31 813,16 €
10	Lot 10 – ELECTRICITE CFO CFA	JULIEN GASC	56 000,00 €	34 000,00 €	22 000,00 €
MONTANT TOTAL PROPOSE HT			483 403,15 €	303 129,45 €	180 273,10 €
Soit écart de: -4,05% par rapport à l'estimation du Maître d'Œuvre en solution de base					

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer le marché public et à accomplir les formalités.

Dit que les travaux se feront en 2 phases et que le lot 10 contient une PSE

Dit que les crédits budgétaires sont prévus au budget primitif

DEL 2025-17		Élus présents	12	Élus représentés	1
Pour	13	Contre	0	Abstention	0

Travaux

- Suite aux travaux dans l'église de st pierre, il est prévu une journée de nettoyage le samedi 24 mai 2025
- Des actes de vandalisme ont été constatés sur le site du stade, une étude pour installer des caméras va être faite.
- Une clôture a été installé sur la voie douce crée reliant le village au stade afin de sécuriser le coté ruisseau
- Le marché de pays aura lieu le 17 juillet 2025 il est porté par la commission animation
- Des devis pour le faucardage ont été demandés, l'entreprise ROQUES Francis/DOVIGO a été retenue

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Ainsi fait et délibéré le 25 avril 2025